

2.1.3 Escaliers et rampes d'accès extérieurs



Les escaliers et rampes d'accès pour piétons ou transporteurs sont souvent source d'accident. Il est important de les maintenir en bon état, de les évaluer régulièrement et de s'assurer que les accès soient sans obstacle.

Déficiences possibles :

dû au mouvement du sol, les marches d'escalier extérieur se déplacent et si la hauteur d'une marche devient non conforme, elle doit être corrigée. La différence de hauteur des marches entre elles peut être une cause d'accident. Les rampes d'accès ne doivent pas présenter de désordre significatif. La solidité des garde-corps ne doit jamais être négligée; des normes précises existent pour mesurer la résistance structurale des garde-corps et main courante. L'ingénieur peut mesurer la résistance de celle-ci et ainsi confirmer leur conformité. La structure principale des escaliers et des rampes se doit d'être entretenue périodiquement.

Professionnel :

Ingénieur structural.

Corps de métier :

Préposé à l'entretien.



Garde-corps mal fixé au mur extérieur



Garde-corps mal fixé au sol

